BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

Année 1860.

I.

SCIENCES HISTORIQUES.

SUR DEUX AGRAFES MÉROVINGIENNES

TROUVÉES A VILLY-SUR-SEREIN.

Par M. A. CHALLE.

(Séance du 5 Février).

M. Rabé, juge de paix du canton de Ligny, a fait hommage à la Société, dans sa séance du 3 mars 1859, par l'intermédiaire de M. le comte Léon de Bastard, de deux agrafes en fer trouvées, il y a environ douze ans, dans un sarcophage de pierre, sur le territoire de la commune de Villy.

Trois sarcophages, très rapprochés l'un de l'autre, furent trouvés en cet endroit. Il ne paraît pas qu'ils portassent de

sculptures ni d'inscriptions. Deux d'entre eux étaient vides, ayant été sans doute fouillés depuis longtemps. Un troisième contenait des ossements avec les deux agrafes. Le cultivateur qui les en a retirées et les a remises à M. Rabé, n'a pas dit que les tombes continssent autre chose et n'a fait connaître, d'ailleurs, aucun détail sur la place qu'elles occupaient à côté des ossements. Il a emporté l'une des tombes et en a fait une mangeoire pour ses bestiaux. Les deux autres ont été brisées.

Le lieu où ont été trouvées ces tombes a des dénominations assez caractéristiques. C'est une vigne située à moitié chemin de Villy et de la Chapelle-Vaupelteigne, dont le sol est incliné vers le couchant. Elle est à cent mètres d'une source appelée la *fontaine de sang*. A cinq cents mètres de là se jette dans la rivière du Serain, un petit cours d'eau appelé le *ru des morts*. De l'autre côté de la rivière, s'élève en cet endroit la colline appelée *côte de l'homme mort*. Ces diverses appellations semblent l'écho d'une vieille tradition sur un fait de guerre accompli dans cet endroit, ou pourraient s'expliquer par le voisinage de quelque grand cimetière. On a cru autrefois dans le pays que la grande bataille de *Fontanetum*, au neuvième siècle, s'était livrée à Fontenay près Chablis, qui n'est qu'à une lieue de là, et il y a même dans l'église de cette commune une inscription du XVIIe siècle, qui relate cette fabuleuse supposition. Depuis que les travaux de Lebeuf, de Pasumot et de Paultre des Ormes, ont fixé avec évidence à Fontenoy-en-Puisaye le lieu de la fameuse bataille, il faut à ces dénominations et à ces antiques sépultures une autre explication, mais elle n'est pas facile à préciser. Toutefois la date de celles de Villy peut mettre sur la voie. Ce serait déjà une raison suffisante pour étudier les curieux débris que nous

devons à l'obligeance éclairée de M. Rabé. Il y en a une autre plus puissante dans la grande valeur archéologique de ces deux objets.

Les deux agrafes dont il s'agit, sont de même forme et de même volume. La plaque de chacune d'elle a la forme d'nn fer de bêche, longue de 138 millimètres, large de 8 centimètres au sommet et de 6 centimètres à l'autre bout. La mieux conservée pèse 415 grammes, non compris l'ardillon et la boucle qui en ont été détachés et qui pèsent 50 grammes. Elle porte au sommet un appendice fendu en deux, qui se recourbe pour former un double anneau. L'autre boucle, qui est sans anneau ni ardillon, et qui est d'ailleurs plus oxidée, ne pèse plus que 390 grammes. Toutes deux sont percées de trois trous destinés à recevoir des clous ou rivets de bronze qui n'existent plus. La plus oxidée porte des traces encore apparentes d'argenture sur sa face extérieure ; çà et là les points d'argenture font saillie. On voit qu'ils ont protégé le fer contre l'oxidation. En un endroit se distinguent les hachures d'un reste d'entrelacs. L'autre a conservé intacte presque toute son argenture, aussi sa face extérieure est-elle parfaitement lisse, et on peut suivre et reproduire toutes les lignes du dessin qui s'y trouve empreint. Il figure au centre un caisson de même forme que la plaque, mais arrondi au sommet, dans lequel sont inscrites des figures semblables à des A majuscules à deux jambages inclinés vers le sommet du caisson, en lignes pleines, et réunis entre eux par un entrelacs en hachures. Le caisson est lui-même encadré par une suite d'entrelacs, tant en lignes pleines, qu'en petites hachures (1).

Un anneau évasé qui s'adaptait à l'une des plaques, ayant

(1) Voir la planche lithographiée.

dix centimètres sur cinq d'ouverture à son plus large orifice, et huit centimètres sur quatre à l'autre, avec trois centimètres sur cinq millimètres d'épaisseur, a perdu toute son argenture, mais il a gardé, à la partie extérieure de son plus fort diamètre, un filet pointillé en métal jaune, qui est sans doute une dorure. Enfin, une petite plaque ou spatule de cinq centimètres de longueur et trois centimètres de largeur moyenne, terminée par un crochet très-massif et dont l'anneau, disparu par l'oxidation, devait être maintenu par une goupille entre les deux anneaux de la plaque pour former ardillon, a totalement perdu sa couverte.

Cet ensemble d'ustensiles est exactement semblable à la figure représentée à la planche 137ᵉ du 5ᵉ volume, 2ᵉ partie, de l'*Antiquité dévoilée* de Montfaucon. Ce dernier objet avait été trouvé près de Mâcon, dans un tombeau de pierre sur ou sous la tête d'un squelette et, à raison de la place qu'il y occupait, on l'avait, ce qui peut paraître assez bizarre, considéré comme une coiffure de femme. L'évêque de Mâcon, en l'envoyant en 1710 au savant de Gaignières, lui écrivait :

« Cette pièce m'a paru une coiffure de femme, le bourrelet « en bas. Elle a la forme des coiffures de ce temps. »

Montfaucon, qui a adopté sur parole cette singulière attribution, qu'il paraît assez embarrassé à justifier, dit à la page 194 de son tome V :

« Cet ornement de tête n'a jamais été fait que pour une « femme morte. On voulait le faire d'une matière solide, afin « qu'il durât plus longtemps attaché à la tête de cette femme, « qui était apparemment une personne de qualité. »

On peut juger par ces citations dans quels langes était encore enveloppée l'archéologie au moment où écrivait le docte bénédictin. L'objet dont il parle et dont il donne un dessin, se

trouve maintenant dans le Cabinet des Antiques de la bibliothèque impériale. Il est en fer et a été visiblement revêtu d'une couverte d'argent, mais elle est infiniment moins bien conservée qne celle d'une de nos agrafes. Comme les nôtres, elle est sillonnée d'entrelacs de formes variées, mais ses dimensions sont plus grandes. La plaque a 195 millimètres de longueur et 9 centimètres de largeur. Elle pèse avec sa boucle et son ardillon plus d'un kilogramme et demi. Ce serait donc par son poids comme par sa forme une étrange parure de tête.

Mais depuis le temps de Montfaucon, la science archéologique a marché. On a trouvé dans un grand nombre de sépultures antiques des objets de forme semblable. On a exploré ces sépultures avec méthode et précaution et on a constaté qu'elles étaient de l'époque mérovingienne, et qu'elles appartenaient à des guerriers de race franque ou burgonde ou autre race teutonique. M. l'abbé Durand, de Caen, M. Auguste Moutié, de Rambouillet, M. Baudot, de Dijon, MM. Lindenschmit, de Mayence, M. Beaulieu, de Toul, M. Troyon, de Lausanne, M. Gosse, de Genève, et surtout M. l'abbé Cochet, de Dieppe, ont fouillé et décrit une grande quantité de tombes de ce genre, où ils ont constamment trouvé à côté du squelette ses armes de guerre et parfois ses ustensiles habituels, qu'il était assez d'usage d'enterrer avec lui. Lorsque l'on avait avec soin détourné la terre qui recouvrait le squelette et ses accessoires, on trouvait presque toujours à ses côtés, d'une part son javelot ou framée, de l'autre son bouclier de bois ou de cuir, dont les bords étaient soutenus par des verges de fer et le centre occupé par un manche en fer ou en argent. A droite et près du tibia, sa hache d'armes ou francisque; sur sa poitrine, la fibule qui accrochait et soutenait

son principal vêtement ; à son cou, un collier ; à ses doigts, des bagues ; à son côté gauche, son sabre, soutenu par un ceinturon que fermait par devant une large boucle en bronze ou en fer damasquiné et accrochée au ceinturon, son couteau, (scramasax), sa bourse, son peigne, sa pince, ses ciseaux, sa pierre à aiguiser, son briquet; et enfin les vases dont il s'était servi. Les boucles du ceinturon qui sont décrites en si grand nombre dans les ouvrages que nous venons de citer, sont ou triangulaires ou de forme à peu près carrée, le plus souvent en bronze, mais parfois en fer, surtout en Suisse et en Bourgogne et dans toute la région où s'installa par la conquête la race burgonde.

Les clous qui attachaient au ceinturon les larges plaques de ces boucles sont constamment en bronze. Quant aux dessins qui y sont gravés, ce sont le plus souvent des entrelacs, des tresses, des enroulements, des imbrications, des brisures, des gaufrures, des chevrons, des tores, des billettes, des étoiles, des frettes, des têtes de choux, des damiers et parfois des imitations grossières d'une tête d'animal ou d'un personnage humain. Enfin un style tout-à-fait différent du style romain et même du style byzantin. On ne voit rien de tel dans les œuvres gallo-romaines. L'art de la Gaule s'était transformé dans l'art romain et avait adopté la sévère pureté de ses formes dans toutes les branches de son industrie. M. le docteur Rigollot, qui a publié un travail approfondi sur ce sujet dans le dixième volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, voit, et non sans une grande vraisemblance, dans les dessins si tourmentés des fibules, plaques et boucles de ces peuplades d'outre-Rhin, l'origine et le point de départ de l'ornementation, si étrangère aux traditions classiques, qu'adopta plus tard l'architecture romane et que maintint en partie l'architecture ogivale. Après le grand naufrage des

arts, qu'amenèrent les invasions et les interminables guerres qui les suivirent, les seules traditions qui surnageaient étaient celles qu'avaient importées les peuplades dominatrices et, toutes grossières qu'elles étaient, c'est en grande partie à elles que l'art demanda des inspirations quand il chercha plus tard à renaître. Lorsque les tribus de la race teutonique eurent été converties au christianisme, le dessin de leurs agrafes, sans devenir plus pur, figura des emblèmes chrétiens, et M. de Surigny, de Mâcon, a consacré un travail intéressant à l'étude de cette catégorie des agrafes mérovingiennes.

Dans les sépultures, la place des agrafes est d'ordinaire autour des vertèbres lombaires, ce qui marque qu'elles servaient à attacher le ceinturon. Cependant, M. Gosse a remarqué que, quand elles étaient d'un volume considérable, elles se trouvaient placées sous la tête du mort, le plaqué d'argent touchant la tête même. C'est la même chose que pour celle de Mâcon, et par là il est prouvé, comme la nature des choses l'indiquait, que ces grandes et lourdes agrafes qui, en effet, auraient surchargé énormément et en pure perte l'équipement d'un guerrier, et dont la boucle offre une ouverture beaucoup plus béante que ne l'exige un baudrier, ne pouvaient appartenir ni aux vêtements de l'homme, ni à son ceinturon, ni à sa coiffure. Elles appartenaient à un objet que, dans l'arrangement de la sépulture, on avait placé sous la tête, et quoique cette seule indication ne suffise pas pour une solution précise, on peut conjecturer, tant par cette donnée que par le volume de l'agrafe, qu'elle appartenait peut-être au harnachement du cheval de guerre.

Quoiqu'il en soit, deux circonstances donnent un prix singulier aux deux agrafes que nous avons décrites.

La première, c'est qu'à l'exception de celle du Cabinet des

Antiques de la bibliothèque impériale et d'une autre trouvée par M. l'abbé Cochet dans le cimetière de Londinières, en 1852 (1), ce sont les plus grosses que l'on ait vues jusqu'à ce jour. Aucune autre relation, aucun dessin n'en représente de si volumineuses. Celles que figure M. Gosse dans les planches de sa notice, et ce sont les plus volumineuses que l'on ait indiquées jusqu'ici, ont de neuf à onze centimètres de longueur à la plaque. Une seule a treize centimètres. Les nôtres ont près d'un centimètre de plus.

Mais ce qui ajoute une valeur exceptionnelle à celle-ci, ou du moins à l'une d'elles, c'est la remarquable conservation du plaqué d'argent sur la lame de fer.

Jusqu'à présent, on n'avait trouvé sur les objets de cette nature que des vestiges du plaqué primitif, et c'est souvent à l'aide de quelques faibles lambeaux de cette couverte que l'on avait pu restituer l'ensemble du dessin qui y avait été gravé. L'agrafe du Cabinet des Antiques est dans ce cas. Celles de M. Gosse présentent, selon ce qu'il raconte, des traces non équivoques, mais de simples traces d'un plaqué d'argent. M. l'abbé Cochet, qui a exploré tant de sépultures mérovingiennes, a eu besoin de faire analyser par un chimiste les quelques débris de métal blanc que conservaient encore des agrafes de fer, pour s'assurer que c'étaient bien les restes d'un plaqué d'argent. Aussi il s'écrie (2) :

» Quel malheur que ce plaqué d'argent ne soit pas arrivé

(1) Le texte de M. l'abbé Cochet lui attribue 45 centimètres de longueur, mais c'est manifestement une erreur d'impression ; on a mis 45 au lieu de 15, car l'auteur la représente comme à peu près aussi grande que celle du cabinet des antiques, qui n'a que 19 centimètres.

(2) Normandie souterraine, p. 214.

« jusqu'à nous, tant soit peu conservé et reconnaissable. « Nous y eussions sans doute trouvé de curieux détails sur les « arts et les croyances de nos pères ! »

Or notre plaqué permettra de résoudre le problème dont l'habile chimiste de Rouen, M. Girardin, avait déjà entrevu la solution, quand il répondait, en 1851, à M. l'abbé Cochet :

« Ceci prouve une fois de plus que les anciens connaissaient « l'art de recouvrir les métaux altérables de métaux protec- « teurs. Ils faisaient du plaqué d'argent comme nous en « faisons encore par la juxtaposition et la pression de la « lame d'argent sur le métal oxidable. »

Déjà l'on savait par Pline (1), que c'était une industrie gauloise, qui ayant été inventée par les Bituriges, au centre d'un pays de mines de fer, se pratiquait dans la ville d'Alise, que l'argenture des ornements des chevaux et des harnais des attelages. Il est démontré maintenant que les peuplades teutoniques qui, selon Paul Diacre, étaient habiles dans l'art de travailler le fer, s'étaient aussi approprié celui d'appliquer sur ce métal et d'y souder une mince feuille d'un métal plus précieux, et notre agrafe témoigne du plein succès de leurs procédés.

Les développements qui précèdent nous permettent de déterminer l'époque des sépultures de Villy. Elles appartiennent à des personnages de race teutonique et par conséquent ne peuvent être antérieures au IVe siècle. L'existence des tombes de pierres et des ossements qu'elles contenaient, en est une nouvelle preuve. Jusqu'au IVe siècle, l'incinération des corps était pratiquée dans la Gaule, selon les usages des Romains, et les tombes de pierre étaient inconnues. Ce n'est qu'après

(1) Liv. XXXIV, § XLVIII.

Constantin que cet usage cessa et qu'elles commencèrent être introduites pour les personnages de distinction. Si le armes ou ustensiles que, selon toute apparence, contenaien les tombes de Villy avaient été conservés, on eût pu y trouver des éléments pour constater d'une manière précise le siècle auquel les sépultures devaient être rapportées. Réduit à asseoir notre opinion sur les deux agrafes, seuls objets qui aient été conservés, tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'usage d'ustensiles de cette nature a pu se prolonger jusqu'au IXe siècle. Toutefois, le poids et le volume énorme de ces deux agrafes nous paraissent indiquer avec évidence un art tout primitif et une époque où les mœurs des peuplades teutoniques et le caractère sauvage de leur iudustrie n'étaient pas encore modifiés par la richesse et le luxe que la conqnête amena après elle, et il nous semble, dès lors, que l'on peut, avec quelque apparence de certitude en déterminer l'âge aux premiers temps de la période mérovingienne.

A. CHALLE.

XIV. *Sc. Hist. Pl. I.*

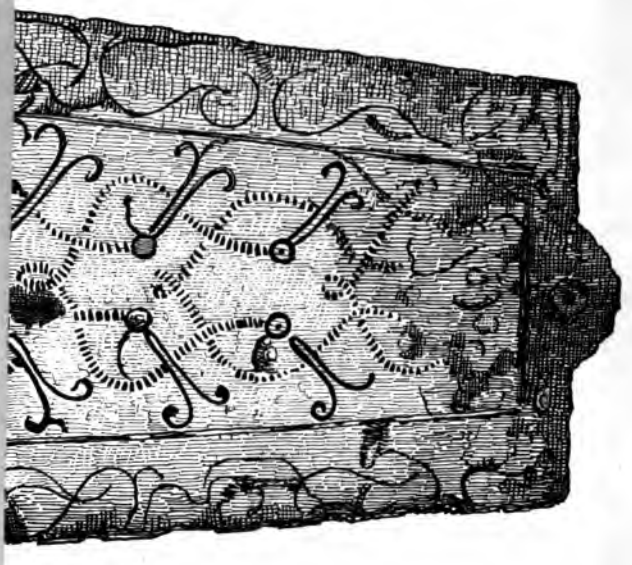

vingienne de Villy.

H. Giraud. Lith.